



**Nachlassverträge - Concordats - Concordati**

**VD**

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

1. Débitrice: **ANACONDA CLUB SA**, Ch. du Martinet 8,  
1007 LAUSANNE
2. **Remarques:** Sursitaire :ANACONDA CLUB SA, Ch. du Martinet  
8,1007 LAUSANNE  
Mandataire de la sursitaire : Me Franck AMMANN, avocat, Rue  
du Grand-Chêne 5, 1003 Lausanne  
Date de l'octroi du sursis :18 février 2010  
Commissaire au sursis : Julien Greub, agent d'affaires breveté,  
case postale 6300,1002 Lausanne, tél. 021/312 23 83  
Assemblée des créanciers : L'assemblée des créanciers a été  
fixée au Vendredi 21 janvier 2011 à 9h00 dans une salle du  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de Justice de  
Montbenon  
Examen des pièces : Durant les 20 jours précédant l'assemblée  
des créanciers, dans les locaux du commissaire, Rue de la  
Paix 6, à Lausanne, sur rendez-vous préalable.  
Expiration du sursis : 28 février 2011  
Le commissaire au sursis : Julien Greub, aab  
  
Etude Julien Greub  
1003 LAUSANNE

00573751

